



VILLE D'ANDRESY  
en Yvelines

*Monsieur Hugues RIBAULT*  
*Maire d'Andrésy,*  
*Conseiller Général des Yvelines*

**Discours du Maire**

*Commission Particulière du Débat Public*  
*« Francilienne »*

~  
*Réunion de proximité*

~  
*Poissy*

*(sous réserve du prononcé)*

**Mardi 2 mai 2006**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la CPDP,  
Mesdames, Messieurs les Représentants du Maître d’Ouvrage,  
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire de Poissy, j’ai en ce moment, vous le comprendrez tous, de saines lectures...

Outre le dossier du maître d’ouvrage et de ses annexes, j’ai eu récemment entre les mains « *Les Nouvelles de Poissy* » où vous indiquez votre position quant au choix du tracé proposé au débat public pour le prolongement de la Francilienne.

Dire que votre position m’a surpris serait exagéré. Mais, par contre, les arguments choisis pour défendre votre position me paraissent pouvoir être questionnés.

Tout d’abord, si je déplore, tout comme vous, « *l’engorgement et l’asphyxie* » de votre ville, je ne pense pas, comme vous l’affirmez, un peu vite, que le tracé rouge est le seul qui puisse répondre à cette problématique. De plus, et même si l’objectif d’alléger le trafic dans Poissy est important, je n’ai pas vu dans le dossier du Maître d’Ouvrage que créer un « *véritable contournement de Poissy* » était retenu comme un des objectifs de ce prolongement de la Francilienne.

Mais en ce qui concerne ce sujet, un tracé bleu amélioré qui serait connecté à la RD308 et à la RD190 au Sud de Poissy, réalisé concomitamment avec le futur pont départemental d’Achères et de sa liaison avec le nouveau pont à Triel, le tout relié directement à l’A13 par la RD154 serait une bien meilleure déviation de Poissy qu’un tracé rouge qui ne serait pas forcément emprunté par les camions des usines de la rive gauche.

D'autant plus que, en ce qui concerne les Yvelines, et vous le savez fort bien, les principales activités existantes et futures de notre territoire sont principalement situées rive gauche et non rive droite. Je veux parler de l'usine et du centre administratif de PSA, de GEFCO et de la plate forme multi modale du port autonome de Paris prévu par le « **Plan Global d'Aménagement de la plaine d'Achères-Poissy** » dont votre ville a été partie prenante.

Un tracé rive gauche qui drainerait directement ces activités serait donc bien mieux à même de « *répondre aux besoins économiques de notre région* » comme vous le dites si bien.

Enfin, vous indiquez que vous aiderez à obtenir des aménagements permettant de rendre ce tracé invisible, inodore et inaudible. Or, compte tenu du relief (le tracé rouge est celui qui a le plus de pentes supérieures à 3% - n'est-ce pas M. Debarle ?) cela est particulièrement difficile. Je note au passage que dans le dossier du Maître d'ouvrage, moins il y a d'habitants dans la bande de 500m de part et d'autre de l'axe, plus il y a de protections réelles, c'est-à-dire, plus le linéaire de tunnel et de tranchée couverte est important. N'est ce pas étonnant ?

Tous les scientifiques internationaux s'accordent pour affirmer que les seuils de qualité de l'air des pollutions automobile ne seront pas respectés à proximité des axes routiers. Or, la Charte de l'Environnement de notre Constitution nous oblige à respecter impérativement le **principe de précaution**.

C'est pourquoi, nous demandons un tracé dans le fuseau Sud-Est qui évite au maximum les populations.

Or, dans les tracés proposés, seul le tracé bleu répond à cet objectif. En effet, il ne touche, comme le tracé violet, que 15 000 habitants alors que les autres sont à plus de 26 000.

C'est aussi le tracé qui a le moins de franchissement de fleuve, qui dessert le mieux les zones d'activités et qui déleste le mieux la RN184 et le réseau local... Que demander de plus ?

Et que l'on ne nous rétorque pas qu'il se ferait moins vite que le rouge ! Le maître d'ouvrage a confirmé à plusieurs reprises maintenant que, sauf le tracé noir, « *tous les tracés proposés dans le dossier se situent dans une échelle de temps de réalisation comparable* » ?

De même, que l'on ne nous oppose pas son coût ! Les coûts ne seront comparables qu'à protections équivalentes !

Monsieur le Maire, vous indiquez aussi que vous espérez que ceux qui réclament la réalisation de ce prolongement ne « *bottent pas en touche* » en cherchant toutes les raisons de permettre une non décision.

Nous ne sommes pas de ceux là. C'est pourquoi, au lieu de vouloir imposer à tout prix un tracé impossible à protéger et qui révolte une grande majorité de nos habitants, je vous invite à rechercher avec nous ce qui pourrait être, sans aucun préjugé, un tracé de consensus...

Tracé qui devra avoir, bien évidemment, comme objectif supplémentaire de permettre « *un véritable contournement de Poissy* ».

Dans l'espoir que ce débat, mené de main de maître par le Président Bergougnoux, permettra, si ce n'est un rapprochement des points de vue, du moins un échange constructif entre nous et une décision à terme.

Je vous remercie de votre attention.